

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 04263

Numéro SIREN : 419 397 062

Nom ou dénomination : Lincoln Group

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2023 sous le numéro de dépôt 145740



Lincoln Group

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 757.328,156 euros
17, rue Quentin Bauchart 75008 PARIS
419 397 062 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 29 SEPTEMBRE 2023

[...]

I. RENOUELEMENT DES FONCTIONS DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Président rappelle qu'au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui vient de se tenir, il a été procédé notamment, au renouvellement des mandats des membres du Conseil de surveillance, Mesdames Anne-Marie GIRAUD et Muriel MARCILHACY-GIRAUD et Monsieur Michel GIRAUD, pour une durée devant prendre fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2029.

Le Président et le Vice-Président du Conseil de surveillance ayant été nommés à leurs fonctions pour la durée de leur mandat de membre du Conseil de surveillance, il convient de décider s'il y a lieu de renouveler leurs mandats ou de procéder à leur remplacement.

Le Conseil de surveillance, après en avoir délibéré, reconduit à **l'unanimité**, Monsieur Michel GIRAUD dans ses fonctions de Président du Conseil de surveillance et Madame Anne-Marie GIRAUD dans ses fonctions de Vice-Président du Conseil de surveillance.

Monsieur Michel GIRAUD et Madame Anne-Marie GIRAUD remercient le Conseil de la confiance qu'il continue de leur témoigner. Chacun déclare accepter le renouvellement de ses fonctions ayant précisés que chacun continue de satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

La Vice-Présidente est chargée, en cas d'empêchement du Président, de convoquer le Conseil et d'en diriger les débats.

[...]

II. RENOUELEMENT DU DIRECTOIRE

Le Conseil de surveillance à **l'unanimité**, renouvelle pour une durée de quatre ans à compter de ce jour les mandats des membres du Directoire de :

- Xavier GIRAUD, demeurant 63, rue de Varenne à PARIS (75007) ;
- Mikaël PAULAY, demeurant 21, rue Gustave Charpentier à RUEIL MALMAISON (92500) ;

Chaque membre du Directoire a déclaré par avance qu'il accepterait le renouvellement de son mandat.

Chacun d'eux a déclaré, en outre, qu'il continuait de satisfaire à la limitation requise par la Loi en ce qui concerne le cumul du nombre de sièges de membre du Directoire, Directeur Général unique, Président du Conseil d'administration ou Directeur Général de Sociétés anonymes qu'une même personne peut occuper, qu'il n'était pas frappé de l'interdiction ou de la déchéance du droit

d'administrer une société par application de la législation en vigueur et qu'il continuait de satisfaire à la règle de limite d'âge fixée par les statuts.

Pouvoirs du Directoire

Le Directoire continuera d'assumer sous sa responsabilité la Direction Générale de la Société et de la représenter dans ses rapports avec les tiers avec les pouvoirs les plus étendus sous réserve de ceux expressément attribués par la Loi aux Assemblées Générales et au Conseil de surveillance.

Il ne pourra consentir aucun aval, caution ou garantie en faveur de tiers sans l'autorisation expresse du Conseil de surveillance.

Conformément aux statuts, le Directoire pourra déléguer, sous sa responsabilité, tout ou partie de ses pouvoirs.

[...]

Renouvellement du mandat du Président du Directoire

Le Conseil de surveillance à l'**unanimité**, renouvelle le mandat de Président du Directoire de Monsieur Xavier GIRAUD, l'un des membres désignés du Directoire, pour la durée de son mandat de membre du Directoire.

Monsieur Xavier GIRAUD a déclaré par avance accepter le renouvellement de ses fonctions.

Le Président du Directoire continuera de représenter la Société dans ses rapports avec les tiers.

Après en avoir délibéré, le Conseil de surveillance décide, à l'**unanimité**, que le mandat de Président du Directoire ne fera toujours pas l'objet d'une rémunération spécifique.

Renouvellement du mandat du Directeur Général

Le Conseil de surveillance à l'**unanimité**, décide que le pouvoir de représentation est également renouvelé au profit de Monsieur Mikaël PAULAY, lequel continuera de porter le titre de Directeur Général.

Monsieur Mikaël PAULAY a déclaré par avance accepter le renouvellement de ses fonctions.

Après en avoir délibéré, le Conseil de surveillance décide, à l'**unanimité**, que le mandat de Directeur Général ne fera toujours pas l'objet d'une rémunération spécifique.

[...]

